

COMPTE RENDU

Séance du mercredi 1^{er} juin 2022

Étaient présent.e.s

Chantal JOUANNO	Présidente
Floran AUGAGNEUR	Vice-président
Ilaria CASILLO	Vice-présidente
Anne BERRIAT	
Loïc BLONDIAUX	
Jean-Pierre BOMPARD	
François GILLARD	
Dominique HOESTLANDT	
Thierry LATASTE	
Constance MARECHAL-DEREU	
Marie-Françoise SEVRAIN	
Ginette VASTEL	
Caroline WERKOFF	

Pouvoirs

Jean-Louis BEAUD DE BRIVE
Mireille HEERS
Cécile GALLIEN
Kristina PLUCHET

Salarié.e.s de la CNDP

Patrick DERONZIER, directeur
Sylvie BLUMENKRANTZ, assistante de la Présidente
Dimitra FINIDORI, chargée de mission
Juliette ROHDE, chargée de mission
Marie-Liane SCHUTZLER, chargée de mission
Salomé SAÏAH, stagiaire

En raison du contexte sanitaire, la séance se tient en visioconférence.

La Présidente Chantal JOUANNO ouvre la séance de la Commission nationale à 09h10 après s'être assurée que le quorum est atteint.

NOUVELLES SOLLICITATIONS

I. DEMANDES DE DESIGNATION DE GARANT.E (L.121-17 CE)

- **Projet de zone spéciale de carrières (ZSC) de la Vallée de la Maurienne (73)**

La Commission nationale désigne David CHEVALLIER et Muriel GIROD garant et garante de la concertation préalable sur le projet de zone spéciale de carrières (ZSC) de la Vallée de la Maurienne.

PROCÉDURES EN COURS

I. MISSION DE CONSEIL

- **Projet territorial de gestion de l'eau du bassin de la Douze (40) :**

Charline DIOT-LABUSET ayant démissionné pour raisons personnelles de cette mission de conseil, la CNDP prend acte de sa démission ; elle décide que Esmeralda TONICELLO, qui a assuré cette mission en binôme avec Mme DIOT LABUSSET depuis le 2 juin 2021, poursuivra cette mission seule.

II. CONCERTATIONS PRÉALABLES

- **Projet "Hynovera" de construction d'une plateforme de production de carburants**

Personnes présentes :

HY2GEN

Cyril Dufau-Sansot, président
Cécile Diacre, responsable concertation

IDDEST

Camille Gagneux, AMO

En présence des garants :

Vincent Delcroix
Philippe Quévremont

Lors de la séance du 6 octobre 2021, la Commission nationale a été saisie par HY2GEN France SAS, de son projet « Hynovera » de construction d'une usine de production de bio-carburants à Gardanne (13). Elle a décidé d'une concertation

préalable sous l'égide de deux garants Vincent DELCROIX et Philippe QUEVREMONT.

Suite au travail préalable effectué avec les garants, le responsable du projet présente le sommaire du dossier de concertation, les modalités d'information et de mobilisation envisagées ainsi que les modalités de concertation : périmètre, calendrier, dispositifs et contenus.

Les échanges entre Commissaires et intervenant.e.s ont porté sur :

- Le périmètre de la concertation, notamment la localisation des réunions relatives aux risques afin que les personnes concernées puissent facilement y participer ;
- Les modalités d'information et de participation sur les enjeux d'approvisionnement et de transport ;
- les modalités d'information et de participation sur les alternatives au projet afin que celles-ci puissent être pleinement débattues ;
- le calendrier de la concertation et de mise à disposition du dossier d'information afin que les publics disposent d'un temps suffisant pour en prendre connaissance et construire leurs arguments ;
- la stratégie précise de mobilisation des publics afin que le plus grand nombre puisse participer à la concertation.

Les équipes du responsable du projet quittent la réunion.

Les échanges entre Commissaires et garants ont porté principalement sur le calendrier de la concertation.

Compte-tenu de ces éléments, et après délibération à huis clos, la Commission nationale décide que le dossier de concertation est assez complet et approuve les modalités. Elle décide que ce dossier doit être mis à disposition du public dès le 16 août afin que le public dispose d'un temps suffisamment long pour en prendre connaissance.

La CNDP adopte le périmètre et le calendrier de cette concertation à l'exception de la réunion publique d'ouverture qui se tiendra dans la semaine du 19 septembre au lieu du 12 septembre 2022 dans la mesure où l'ouverture du débat public a été décalée d'une semaine afin de permettre aux publics de prendre connaissance du dossier d'information et de construire leurs arguments.

La concertation préalable se déroulera du 19 septembre 2022 au 21 novembre 2022.

- **Projet de construction d'une usine de productions d'aciers électriques à Mardyck – ArcelorMittal**

Personnes présentes :
ArcelorMittal

Hugues Baudin, directeur programmes ES
Anne Cailliau-Thomas, responsable environnement
Fabrice Watterlot, manager support environnement
Benjamin Brygo, manager support projet ES

Systra

Marie-Pierre Bory, consultante concertation

En présence des garantes :
Anne Dubosc
Anne-Marie Royal

Lors de la séance du 6 avril 2022, la Commission nationale a été saisie par Arcelor Mittal France de son projet d'implantation d'une nouvelle filière de production d'aciers électriques sur son site existant de Mardyck (59). Elle a décidé d'une concertation préalable sous l'égide de deux garantes Anne DUBOSC et Anne-Marie ROYAL.

Les échanges entre les membres de la Commission nationale et le MO ont porté sur les éléments d'information disponibles concernant la soutenabilité du projet au regard de l'évolution du marché du carbone, ainsi que les modalités d'association des étudiantes et étudiants à la concertation.

Les garantes soulignent la qualité du travail effectué avec le MO.

Compte-tenu de ces éléments, et après délibération à huis clos, la Commission nationale décide que le dossier de concertation est assez complet et approuve les modalités, le périmètre et le calendrier de cette concertation qui se déroulera du 20 juin au 22 septembre 2022.

- **Aménagement à 2x2 voies de la RN13 entre Evreux et Chaufour-lès-Bonnières**

Lors de la séance du 06 octobre 2021, la Commission nationale a été saisie par Jean-Baptiste DJEBARRI, ministre chargé des Transports, du projet d'Aménagement à 2x2 voies de la RN13 entre Evreux (27) et Chaufour-lès-Bonnières (78). Elle a décidé d'une concertation préalable sous l'égide de Jean-Louis LAURE et Caroline WERKOFF, garant et garante.

Présentation par :

Etat

Hélène Le Maître : adjointe au chef de bureau SAM 1 (Stratégie d'aménagement et de modernisation du réseau routier national à la DGITM)
Jean-Louis Jouvét, chef du service mobilités et infrastructures (DREAL Normandie)

Région Normandie

Denis Poret, chef de la mission maîtrise d'ouvrage routière
Vincent Rochelle, chef du service infrastructures et études
Emilie Mansiaux, chargée de projet
Juliette Verronneau, chargée d'études Iris Conseil (AMO)

SAPN

Jérôme Fossé, responsable construction à la direction de la construction
SANEF

En présence des garant.e.s :

Jean-Louis Laure
Caroline Werkoff

Pour des raisons personnelles, Mme Werkoff ne sera pas disponible pour la suite de cette mission et fait part de sa démission.

La Commission nationale décide que le dossier de concertation est assez complet et approuve les modalités, le périmètre et le calendrier de cette concertation qui se déroulera du 5 septembre au 23 octobre 2022 et désigne, en remplacement de Caroline WERKOFF, Dorine BREGMAN en binôme avec Jean-Louis LAURE, désigné le 6 octobre 2021.

- **Projet de piscine d'entreposage de déchets nucléaires à La Hague**

Présentation par

Olivier Giraud, directeur de projet Piscine
Michel Thibaud, chef de projet Piscine
Christine Martineu, cheffe de mission concertation et parties prenantes

En présence du garant

Jean-Daniel Vazelle

Lors de la séance du 3 mars 2021, la Commission nationale a décidé d'une concertation préalable L.121-8 sous l'égide de deux garants, Pascal BRERAT et Jean-Daniel VAZELLE, portant sur le projet d'une piscine d'entreposage, porté par EDF.

Par décision du 2 février 2022, la Commission nationale a décidé de suspendre la concertation considérant la nécessité de renforcer les modalités de participation pour mieux couvrir le territoire de la Manche et les thématiques soulevées au cours de la

concertation et de disposer du temps nécessaire à leur mise en place pour une reprise de la concertation après la période électorale.

Le MO présente les modalités de reprise de la concertation adaptées pour la période du 20 juin au 8 juillet 2022.

Les échanges entre Commissaires et garants ont porté sur la décision de collectifs, dont « Stop nucléaire », de ne pas participer à la concertation. Les échanges ont également porté sur l'exigence de neutralité des animateurs des réunions.

Compte-tenu de ces éléments, et après délibération à huis clos, la Commission nationale valide le dossier de concertation qui se déroulera du 20 juin au 8 juillet 2022.

III. PARTICIPATION DU PUBLIC JUSQU'À L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

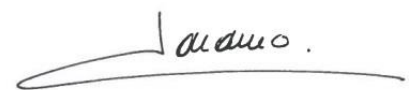
- **Projet d'aménagement du complexe de Bellevue sur le périphérique de Nantes (DREAL Pays de la Loire) L. 121-16-2**

La DREAL des Pays de la Loire sollicite la désignation d'un garant à la CNDP pour une concertation continue faisant suite à la concertation préalable sur son projet d'aménagement du « complexe de Bellevue », qui est un tronçon Est du périphérique de Nantes. La concertation préalable s'est déroulée du 15 novembre 2021 au 22 décembre 2021 sous la garantie d'Alain RADUREAU selon la procédure L.121-17 CE.

Alain RADUREAU est désigné garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique sur ce projet.

II. QUESTIONS DIVERSES

- **Présentation des conclusions du débat public Eolien en mer au large de la Nouvelle-Aquitaine** par Francis Beaucire, président de la Commission particulière du débat public. Le Président insiste sur la forte mobilisation des publics et l'absence de compromis envisageable autour de la zone proposée.
- **Information sur l'abandon du projet de téléphérique de Lyon.**



Chantal JOUANNO